



LA CHARTE ECOLE DE BADMINTON JEUNES LES SORINIÈRES

L'école fédérale jeunes des Sorinières (classée 2 étoiles) a pour vocation de former les jeunes à la pratique du badminton mais aussi aux valeurs du « vivre ensemble ».

En choisissant l'école fédérale de badminton des Sorinières je m'engage à respecter la charte du club ESB :

- J'ai un comportement respectueux et poli envers les encadrants et mes camarades (mis en place et rangement du matériel, entre-aide, remerciement, bienvenue).
- j'écoute et respecte les consignes des entraîneurs et encadrants.
- J'ai une attitude sportive et studieuse en m'efforçant de réaliser les exercices du mieux que je peux (je ne fais pas n'importe quoi)
- Je respecte mes camarades de séance et m'applique pour ne pas les pénaliser.
- Je suis ponctuel et je suis assidu aux cours.
- Je respecte mon matériel ainsi que le matériel fourni par le club (raquette, filet, volants, plot...)
- J'ai une tenue de sport adaptée à la pratique du badminton et à la saison (hiver, été, chaussures non marquante adaptées à la pratique du sport en salle, bouteille d'eau, raquette de badminton - une raquette pourra être prêtée lors de la première séance)

Tout manquement ou comportement dangereux se soldera graduellement par :

- un rappel à l'ordre lors de la séance.
- un retour au banc pour l'exercice ou jusqu'à la fin de la séance (explication au jeune et au tuteur).
- En cas d'évolution non satisfaisante nous pourrions être amené à prendre les décisions suivantes :
 - une exclusion temporaire pour 1 ou 2 séances (sur décision de la commission jeune).
 - une exclusion définitive (sur décision de la commission jeune et du bureau. L'exclusion définitive ne sera pas motif à un quelconque remboursement).

L'adhérent : _____ le tuteur légal _____

Fait le :